

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

Présents (es) : M. Stéphane ISSANCHOU, maire ; MM. Alexandre CHARDON, Jean PIMENTEL et Frédéric PELLETIER, adjoints ; Mme Natacha RICHARD et, MM. Anthony GOYET et Jérémy MONNARD.

Excusée : Mmes Amélie PIMENTEL (donne pouvoir à M. Jean PIMENTEL), Patricia VERPILLAT et Yana CROLET

Secrétaire de séance : Mme Natacha RICHARD

Le quorum étant atteint, M. le maire remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

Approbation du dernier compte rendu :

Le compte rendu du 23 mars 2023 n'appelant aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

1/ Présentation des décisions valant délibérations :

M. le maire présente les décisions prises valant délibérations (art. 2122-22 du CGCT).

☐ Câblage électrique des appartements de la mairie pour les sondes de chauffage :

L'entreprise FENIET (Hauteroche) est intervenue pour installer les thermostats d'ambiance reliant la chaudière de la mairie aux appartements communaux pour un montant de 387,57 € TTC.

2/ Avis sur les devis d'audits thermiques des bâtiments communaux et la demande de subvention auprès de la Région :

Le sujet a été évoqué en séance du 9 février dernier. Dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la mairie et afin d'évaluer les travaux à engager ultérieurement, il est proposé de réaliser un audit thermique des bâtiments. M. le maire rappelle que le conseil régional subventionne le volet « audit thermique » à hauteur de 50% plafonné à 30 000 € dans le cadre d'un plan d'aide régional à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Six entreprises ont été sollicitées pour des devis et deux ont répondu favorablement :

- Bureau d'études MODD (39120 Chaussin) : 2 800,00 € HT (3 128,00 € TTC)
- Bureau d'études INGETEC'S (39000 Lons le Saunier) : 4 150,00 € HT (4 980,00 € TTC)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE l'offre du bureau d'études MODD (Chaussin) pour un montant de 2 800,00 € HT
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part non couverte par les subventions,
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

3/ Renouvellement de la commission de contrôles des listes électorales :

Suite au renouvellement du conseil municipal en 2020, un arrêté préfectoral a établi la composition de la commission de contrôle des listes électorales pour une durée de 3 ans. La préfecture nous a informé de la nécessité de procéder au renouvellement de la commission afin qu'un nouvel arrêté soit promulgué. M. le maire rappelle les règles qui régissent la constitution des commissions de contrôles s'appliquant aux communes de moins de 1 000 habitants. Cette commission se compose de 3 membres titulaires :

- un conseiller municipal de la commune pris dans l'ordre du tableau des élections de mars 2020,
- un délégué de l'administration désigné par le préfet,
- un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

La préfecture nous a indiqué que le délégué de l'administration et le délégué du président du tribunal judiciaire sont proposés par le conseil municipal et désigné parmi la population de la commune.

Par ailleurs ne peuvent être membres de la commission :

- le maire,
- les adjoints titulaires d'une délégation (quelle qu'elle soit),
- les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Le conseil municipal décide de désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales suivantes :

- délégués de la commune : MM. Jérémy MONNARD (titulaire) et Anthony GOYET (suppléant)
- délégués de l'administration : Mme Denise MONTAGNON (titulaire) et M. Jean-Luc CROLET (suppléant)
- délégués du Tribunal judiciaire : Mmes Edwige MATHIEU (titulaire) et Anne-Claire PELLETIER (suppléante)

4/ Représentants de la commune aux commissions d'ECLA et aux différents syndicats intercommunaux :

Suite à la démission de M. GARNIER, le maire propose de réorganiser les délégations des représentants de la commune au sein des diverses instances (ECLA, syndicats intercommunaux...). Il est également proposé de restructurer les différentes commissions communales.

Suite à l'appel aux candidatures, et après délibération, les délégués désignés sont les suivants :

□ Représentants aux commissions de l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)

Commission Transition écologique et énergétique - Mobilité douce - Santé - Habitat - Circuit courts :
M. Frédéric PELLETIER (titulaire) et Mme Yana CROLET (suppléante).

Commission Voirie - Transport :

M. Anthony GOYET (titulaire) et M. Jérémy MONNARD (suppléant).

Commission Aménagement du territoire - Communication numérique - Politique de la Ville :

Mme Natacha RICHARD (titulaire) et Mme Amélie PIMENTEL (suppléante).

Commission Petite enfance - Jeunesse - Éducation :

Mme Amélie PIMENTEL (titulaire) et M. Stéphane ISSANCHOU (suppléant).

Commission Finances :

M. Alexandre CHARDON (titulaire) et M. Stéphane ISSANCHOU (suppléant).

Commission Assainissement - Eau - Gestion des milieux aquatiques - Protection des inondations :

M. Anthony GOYET (titulaire) et M. Stéphane ISSANCHOU (suppléant).

Commission Emploi - Développement économique - Economie sociale et solidaire - Economie circulaire :

M. Alexandre CHARDON (titulaire) et M. Jérémy MONNARD (suppléant).

Commission Sport - Pratique sportives :

Mme Natacha RICHARD (titulaire) et M. Frédéric PELLETIER (suppléant).

Commission Affaires culturelles :

Mme Natacha RICHARD (titulaire) et M. Jean PIMENTEL (suppléant).

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

M. Stéphane ISSANCHOU (titulaire) et M. Alexandre CHARDON (suppléant).

□ Représentants aux syndicats inter-communaux

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la zone de Lons le Saunier (SICTOM)

Mme Natacha RICHARD (titulaire) et M. Frédéric PELLETIER (suppléant).

Syndicat mixte d'Énergies, d'Équipements et Communication du Jura (SIDEJ)

M. Alexandre CHARDON (titulaire) et M. Jérémy MONNARD (suppléant).

Syndicat mixte Intercommunal des Eaux de L'Heute la Roche

M. Anthony GOYET (titulaire) et M. Stéphane ISSANCHOU (suppléant).

Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) du Chalet

M. Frédéric PELLETIER (titulaire) et Mme Yana CROLET (suppléante),

M. Alexandre CHARDON (titulaire) et Mme Patricia VERPILLAT (suppléante),

Représentants d'ECLA : M. Stéphane ISSANCHOU (titulaire) et M. Anthony GOYET (suppléant).

Service Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Lédonienne (SIAAL)

M. Anthony GOYET (titulaire) et M. Jérémy MONNARD (suppléant).

Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

Mme Amélie PIMENTEL (titulaire) et Mme Patricia VERPILLAT (suppléante).

Association des communes forestières du Jura

M. Jérémy MONNARD (titulaire) et M. Frédéric PELLETIER (suppléant).

▣ **Membres des commissions communales**

Le conseil municipal décide que 7 commissions seront mises en place et composées comme suit :

- Forêts, terrains, voiries et chemins communaux :

MM. Jérémy MONNARD, Frédéric PELLETIER, Antony GOYET, Jean PIMENTEL et Stéphane ISSANCHOU.

- Bâtiments et Urbanisme : MM. Jean PIMENTEL, Frédéric PELLETIER, Alexandre CHARDON et Stéphane ISSANCHOU.

- Fleurissement, Animation et Associations : Mmes. Yana CROLET, Natacha RICHARD, Amélie PIMENTEL, MM. Frédéric PELLETIER et Jean PIMENTEL.

- Finances et Administration : MM. Stéphane ISSANCHOU, Alexandre CHARDON, Jean PIMENTEL et Antony GOYET.

- Transports scolaires (en cas de problèmes de transport avec bus) : Mmes. Natacha RICHARD, Yana CROLET (Collèges) et Mme Virginie VILLET (Craçot).

- Gestion des Cimetières : MM. Stéphane ISSANCHOU et Antony GOYET.

- Sécurité : MM Frédéric PELLETIER et Jérémy MONNARD (réfèrent sécurité SDIS : Alexandre CHARDON)

5/ Point sur la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat-Mobilité (PLUi-HM):

M. le maire rend compte de la réunion de la conférence des maires d'ECLA du 6 mai dernier relative à la mise en œuvre du PLUi-HM et une présentation détaillée de cette démarche est présentée au conseil municipal. Cette réunion faisait suite aux différentes réunions de secteur menées sur le territoire intercommunal courant mars pour échanger avec les communes sur les objectifs du PLUi-HM, des modalités de collaboration ECLA-communes et des modalités de concertation du public.

Il est précisé que le conseil communautaire du 27 avril dernier a acté la prescription du PLUi ainsi que la passation du marché d'élaboration de ce document d'urbanisme.

11/ Informations et questions diverses :

▣ **Réunions du Conseil communautaire d'ECLA :**

M. le maire fait un retour de la réunion du 30 mars concernant essentiellement le vote du budget primitif d'ECLA et des différents budgets annexes. Les comptes financiers uniques de la communauté de communes ont été approuvés et il est à noter une capacité d'autofinancement en légère baisse et un capacité de désendettement stable entre 2021 et 2022 (4,23 années).

Un débat a eu lieu concernant le retour aux communes de la compétence des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et des agents d'entretien. Le conseil municipal devant délibérer sur ce point, ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil du mois de Juin.

M. CHARDON rend compte de la réunion du 27 avril qui a acté la prescription et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat-Mobilité ainsi que la passation du marché, le plan de financement et la demande de subvention auprès de l'Etat.

Ce conseil a également validé la réalisation du schéma directeur d'assainissement des eaux usées sur le territoire d'ECLA et les études de zonage incluant notamment le lotissement du Visessard à Publy ainsi que la passation du marché public.

Une information sur la surveillance de la nappe aquifère du captage de Villevieux a également été présentée.

▣ **Assemblée générale du SICTOM de Lons-le-Saunier :**

Mme RICHARD présente les décisions actées le 29 mars dernier à la réunion consacrée au bilan 2022 et au vote du budget 2023. La baisse du tonnage des déchets non recyclables se poursuit en 2022. C'est également le cas pour la collecte d'ordures ménagères.

Il a été présenté une modification des horaires d'ouverture de la déchetterie en période de canicule. Durant ces périodes la déchetterie sera ouverte de 7h30 à 16h00.

Une évolution réglementaire a été également rappelée concernant l'arrêt de la collecte de biodéchets dans les poubelles grises. A partir du 1^{er} janvier 2024, les ménages devront trier leurs déchets biodégradables et le SICTOM proposera des moyens de tri à la source.

▣ ***Assemblée générale de l'ADMR :***

M. le maire rend compte de la réunion du 19 avril à laquelle Mme PIMENTEL représentait la commune. L'ADMR intervient sur 14 communes. En 2022, elle a aidé 108 personnes dont 12 publicains et 5 adhérents bénéficient de la téléassistance.

L'aide aux personnes retraitées est établie selon leur niveau de perte d'autonomie appelé GIR (groupe iso-ressources) et noté de 6 (personne autonome) à 1 (peu d'autonomie). L'ADMR met en place majoritairement des aides aux personnes retraitées issues du GIR 6. Les caisses de retraites participent financièrement pour les personnes classées en GIR 5 et 6 et le conseil départemental participe en versant une allocation personnalisée d'autonomie (APA) aux personnes évaluées en GIR 4 à 1.

L'effectif de personnel l'ADMR est en hausse, l'association est passée de 7 équivalents temps plein (ETP) en 2021 à 9,02 ETP en 2022 représentant 13 aides à domicile et 1 assistante technique. Par ailleurs l'association est toujours en recherche de bénévoles, avis est lancé aux publicains.

L'exercice 2022 est consultable en mairie

▣ ***Information sur le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC Jura) :***

Mme. PIMENTEL a transmis une information sur le CLIC Jura sénior qui a pour objectif d'informer et d'aider toute personne de plus de 60 ans dans l'accès aux droits (retraite, mutuelle, EHPAD...). Ce service gratuit peut être contacté au 09-69-39-40-39 et des coordinatrices se déplacent à domicile

▣ ***Prêt à usage du local de l'ancienne Poste :***

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, le renouvellement du prêt à titre gracieux du local à M. et Mme PUYFAGES pour une durée d'un an sous réserve de fournir une attestation d'assurance couvrant ce bâtiment.

▣ ***Supports de vélo offert par ECLA :***

Dans le cadre de la politique des modes de déplacement doux, deux supports offerts par ECLA ont été installés au terrain de pétanque.

▣ ***Journée fleurissement du village :***

La journée fleurissement de la commune aura lieu le **samedi 22 mai**. Rendez-vous est donné aux bénévoles à **9 h à la mairie**.

▣ ***Plantation vivaces et réfection du faîtage de l'église :***

Dans le cadre du fleurissement de la commune, des vivaces ont été plantés en avril. M. le maire remercie Mme RICHARD et M. PELLETIER pour leur aide lors de ces plantations.

Les faîtages en cuivre sur le toit l'église, qui s'étaient arrachés suite à un coup de vent, ont été remis en place en avril. M. le maire remercie M. PELLETIER pour ces travaux bénévoles.

▣ ***Cérémonie 8 mai 1945 :***

La cérémonie du 8 mai se déroulera à 11h30 sur l'esplanade de l'église. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la commune.

▣ ***Repas du conseil municipal :***

Le traditionnel repas du conseil municipal aura lieu le samedi 24 juin 2022.

Le prochain conseil municipal se réunira exceptionnellement le vendredi 9 juin à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

**La secrétaire de séance,
Natacha RICHARD**

**Le Maire,
Stephane ISSANCHOU**